



## Communiqué de presse

### A quelle dose l'Etat est-il supportable?

La journée de l'industrie alimentaire suisse a permis à de nombreux responsables d'entreprises de débattre du champ de tension entre liberté économique et régulation étatique à l'exemple du projet swissness et de la politique agricole. Le conseiller aux Etats Rolf Schweiger, président de la Fédération des industries alimentaires suisses (fial), a évoqué dans son exposé le marché intérieur saturé à un haut niveau pour ensuite réclamer un libre-échange complet avec l'UE dans le domaine agricole et alimentaire. Le conseiller fédéral Didier Burkhalter, dont le département est chargé notamment du droit alimentaire et de la politique de prévention, a relevé l'importance des bases légales équitables, claires et adaptées à leur contexte international.

PD. Des responsables de quelque 200 entreprises de l'industrie alimentaire suisse, qui représentent plus de 230 sites de production et plus de 35 000 emplois, se sont réunis à Berne pour la "Journée de l'industrie alimentaire suisse". Le thème choisi pour la manifestation de cette année était le champ de tension déterminé par la liberté économique et la régulation étatique.

### L'ouverture des marchés est indispensable

Le président de la Fédération des industries alimentaires suisses, le conseiller aux Etats Rolf Schweiger, a évoqué dans son allocution d'ouverture le marché intérieur saturé à un haut niveau pour plaider ensuite en faveur d'un libre-échange complet avec l'UE dans le domaine agricole et alimentaire. Il a également abordé diverses régulations étatiques concernant la branche. L'industrie alimentaire salue l'intention récemment confirmée du Conseil fédéral de libéraliser l'agriculture suisse, a souligné Rolf Schweiger. Elle estime que les agriculteurs doivent se préparer à l'ouverture progressive des marchés et admet que l'Etat les soutienne dans cet effort par des mesures d'accompagnement. En revanche, la majorité des entreprises rejettent l'implication de l'industrie alimentaire dans la "Charte pour une stratégie de qualité du secteur alimentaire et agricole suisse" et, plus particulièrement, les interventions communes sur le marché proclamées dans ce document initié par la Confédération.

### Accueil mitigé du projet swissness

Le projet swissness approuvé par le Conseil fédéral en novembre 2009 vise à régler plus précisément l'utilisation du terme "Suisse" dans la déclaration d'origine. Trois responsables d'entreprises en ont fait une analyse critique. Le texte de loi proposé par le Conseil fédéral exige que les aliments fabriqués à partir de différents produits naturels se composent à raison de 80% de matières premières suisses. Des exceptions sont prévues pour des matières premières qui ne sont pas disponibles ou produites en quantités suffisantes en Suisse. De surcroît, la déclaration d'origine doit correspondre au lieu où le produit reçoit ses caractéristiques principales. Pour Oscar A. Kambly, président du conseil d'administration de Kambly SA, ce projet dépasse l'objectif initialement fixé d'une lutte contre les abus. On y cherche en vain une différenciation entre matières premières agricoles et produits alimentaires transformés. Ce projet affaiblira le label Suisse

Internet:

[www.fial.ch](http://www.fial.ch)

Sekretariate:

<input checked="" type="checkbox"/>	Münzgraben 6 Postfach CH-3000 Bern 7 Tel 031 310 09 90 Fax 031 310 09 99	<input type="checkbox"/>	Elfenstrasse 19 Postfach CH-3000 Bern 16 Tel 031 352 11 88 Fax 031 352 11 85	<input type="checkbox"/>	Thunstrasse 82 Postfach CH-3000 Bern 16 Tel 031 356 21 21 Fax 031 351 00 65
-------------------------------------	--	--------------------------	--	--------------------------	---

et nuira finalement aussi à l'agriculture parce que les fabricants, qui ne peuvent plus utiliser le label helvétique, ne seront plus motivés à utiliser des matières premières agricoles du pays. Chez Kambly SA, a poursuivi l'intervenant, toutes les matières premières disponibles en quantité et en qualité suffisantes proviennent de Suisse et même, si possible, de l'Emmental. Monique Bourquin, Country Managing Director de la société Unilever domiciliée à Thayingen, a qualifié la règle de poids des 80% de "critère assassin" pour de nombreux produits Knorr. L'industrie alimentaire est discriminée par rapport à d'autres branches, a-t-elle relevé pour exiger ensuite une correction du critère de valeur ou de poids à 60%, faute de quoi les sites de production suisses d'Unilever et d'autres entreprises seraient en danger. Unilever occupe environ 1200 collaborateurs dans ses deux sites de production suisses. Roland Decorvet, directeur général de Nestlé Suisse SA, a critiqué le fait que le critère de poids ignore la qualité, le savoir-faire, le travail et l'innovation des fabricants suisses de produits alimentaires. Les produits Nestlé "Le Parfait", "Moutarde Thomy" et les cornets glacés à la purée de fruits ne pourraient plus être commercialisés comme produits suisses avec la nouvelle réglementation alors qu'ils sont fabriqués en Suisse. En relevant que "trop de swissness tue le swissness", Roland Decorvet a demandé la mise en place d'une solution simple, honnête et transparente.

### **Erreur de fond ou nécessité du point de vue de la politique de la concurrence?**

Hans Rentsch, auteur principal de la publication d'Avenir Suisse "Le paysan libéré" a jeté un regard critique sur l'avancement de la libéralisation agricole pour regretter l'effet ralentisseur de plusieurs mesures étatiques sur le changement structurel. Il a qualifié de "petite erreur imposée par la politique de la concurrence" les contributions aux exportations moyennant desquelles la Confédération ristourne aux exportateurs de produits alimentaires la différence de prix par rapport aux matières premières agricoles plus chers, parce que d'origine suisse, que contiennent les produits exportés. La politique agricole, a-t-il conclu, est la grande erreur de fond qui justifie cette petite erreur.

### **Liberté scientifique, responsabilité et transparence**

Le conseiller fédéral Didier Burkhalter a souligné que des règles équitables, claires et adaptées au contexte international donnent à l'industrie alimentaire la possibilité de développer et d'innover. Dans le secteur de la sécurité alimentaire, il s'agit le plus souvent de trouver le juste milieu en mettant en place des conditions-cadres favorables. Les principes à observer dans cet effort sont la liberté scientifique, la responsabilité et la transparence. La liberté scientifique est à la base de l'innovation. Ensuite, tous les acteurs doivent être conscients de leur responsabilité commune et les consommateurs de leur responsabilité individuelle. La transparence, enfin, exige par exemple que les emballages de produits alimentaires comportent des informations claires et complètes. L'industrie alimentaire et l'autorité doivent travailler ensemble à ce que ces informations soient présentées de manière facilement compréhensible pour les consommateurs.

27.09.10

### **Notes:**

**Rolf Schweiger, conseiller aux Etats, est à disposition des journalistes pour des interviews.**

### **Contact pour des informations supplémentaires:**

**Franz U. Schmid, coadministrateur fial**

**Tel. 031 310 09 90 / 079 474 18 12**